

I. L'école est une chance.

L'école est un lieu où l'on s'instruit et où l'on apprend à devenir un citoyen.

Alors qu'en France, tous les enfants entrent à l'école gratuitement en classe de sixième, dans de nombreux pays le collège est réservé aux enfants les plus riches ou aux garçons.

Ex. : en Inde, beaucoup d'enfants restent **analphabètes*** parce qu'ils travaillent au lieu d'aller à l'école.

Depuis **1989**, la Convention internationale des droits de l'enfant réclame le droit à une éducation pour tous.

Malheureusement, ce texte n'est pas appliqué partout...

II. Le droit à l'éducation en France : une conquête poursuivie.

Au Moyen-Age, l'école est un privège et l'enseignement est religieux.

Au XIXe siècle, les Lois Ferry de **1881** et **1882** rendent l'école gratuite, **laïque*** et obligatoire de **6 à 13 ans**.

Au XXe siècle, l'école est devenue mixte et obligatoire jusqu'à **16 ans**. Le collège unique propose un enseignement identique pour tous.

Aujourd'hui, grâce à la « Loi Handicap » de **2005**, de plus en plus d'enfants handicapés peuvent recevoir un enseignement.